

AVALLON

5. Cousin la Roche - Les Chaumes

Données relatives à la présente planche

NB : les plans des PPRn et autres servitudes sont annexés au PLUi

Zonage

- UA,B(a,m,r,v) - Zone urbaine à vocation mixte
- UA,B(a,m,v)j - Sous-secteur de jardin
- UP - Zone urbaine à vocation d'équipements collectifs
- UT - Jardins-terrasses d'Avallon
- 1AUB(a,m,v) - Zone à urbaniser future à vocation mixte
- A - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle protégée
- Nt - Secteur spécifique aux jardins-terrasses d'Avallon

Prescriptions graphiques

- Périmètre d'Orientation d'aménagement et de programmation

Éléments de la trame verte et bleue à protéger

- Arbre
- Mare
- Haie
- Espace boisé classé
- Autre élément de paysage (bosquet, haie, jardin, etc.)
- Autres éléments de la trame bleue (étang, cours d'eau, etc.)

Fond de plan

- Cours d'eau et plans d'eau

